



Les Amis de l'Eglise de la Cité Médiévale

Association 1901 reconnue d'intérêt général
SIRET 538 815 267 00017

Compte Rendu no. 14, de l'Assemblée Générale du 11 mars 2023

Présents ou représentés : 100

En présence de Jean-François Périllhou, maire de Vaison, Chantal Mure, première adjointe, et Sophie Rigaut, conseillère départementale.

Allocution du Maire : Félicitation à l'AECM pour son engagement constant.

Le Maire déplore les difficultés de suivi des dossiers par les administrations qui ralentissent de plus en plus les financements et donc le commencement des travaux.

Il espère que 2023 pourra être l'année de la falaise et 2024 l'année de la toiture !

La volonté de la part de la municipalité de rendre le château visitable est toujours présente.

Il sera alors possible d'envisager un Pass pour visiter la cité médiévale, son église et son château.

Cela permettrait de mettre en place des moyens collectifs en personnel avec un Pass couplé : Eglise /Château.

Soutien et remerciement à l'association pour son investissement sans faille de la part de la ville.

Allocution de Sophie Rigaut, conseillère départementale : le conseil départemental prend à cœur de soutenir les différentes phases de travaux et notamment pour la toiture.

Il faudra s'interroger sur la pertinence de procéder en 1 ou 2 tranches.

C'est une chance pour la ville d'avoir une association aussi enthousiaste que l'AECM, qui participe autant au financement des travaux.

Le président, Patrick Neyrat, remercie Monsieur le Maire et Madame la Conseillère Départementale pour leur présence et leur soutien.

Le trésorier, Paul Meierhans, indique que le quorum est atteint avec plus de 100 personnes présentes ou représentées. Mesdames Nicole Lions et Béatrice Girault assurent le secrétariat

1 – Discussion et approbation du compte rendu de l'AG 2022

Approuvé à l'unanimité

2 – Présentation et discussion et approbation du rapport d'activité et moral 2022

Les points forts de cette année 2022 ont été :

- les Choralies : remerciement à la famille Blanchoz.
- Le spectacle Perrin / Sternis (don de la recette à l'association)
- des expositions appréciées d'un public venu en nombre (environ 40000 personnes)
- la vente aux enchères qui a connu une affluence plus limitée que ce que nous espérions mais

- qui a rapporté tout de même 10.000 €
- les fêtes de Noël très bien mises en scène par la famille Avias avec les nombreuses crèches qui ont fait l'admiration des nombreux visiteurs petits et grands. (2000 sur 10 jours)
 - depuis cette année on peut admirer les deux nouvelles œuvres installées dans la cathédrale : une très belle statue polychrome de la Vierge à l'enfant et le portrait de Monseigneur de Montmirail, évêque de Vaison en 1475.
 - pour la falaise, les travaux n'ont pas commencé. Mais nous avons bon espoir qu'ils débutent rapidement cette année avant l'été : en effet, les appels d'offre ont été réalisés, le Maître d'œuvre a été sélectionné, et l'entreprise doit l'être très prochainement. Cela a pris beaucoup de temps puisque le dossier a été ouvert début 2020, avec l'attribution du financement dans le cadre du loto du patrimoine.

Le rapport d'activité et moral 2022 est approuvé à l'unanimité

2 - Présentation et discussion du rapport financier 2022

226 adhérents ont payé leur cotisation (nous comptons environ 300 adhérents réguliers).

Le montant des dons s'élève à 30397 €. Les dons s'échelonnent de 20 à 3000€. Remerciements aux 46 donateurs.

Les dons sont exclusivement consacrés à la restauration de l'église.

Le produit de la vente aux enchères (10000€) a été inscrit dans les dons car nous avons remis des reçus fiscaux aux donateurs.

Les cotisations couvrent largement les frais de fonctionnement de l'association, comme il est de règle. Les événements sont autofinancés.

Cette année, la municipalité ne nous a pas accordé de subvention. Le Président rappelle à la Première adjointe, Chantal Mure, que la subvention demandée ne l'est pas pour la restauration de la cathédrale mais pour financer en particulier les frais de communication de nos animations culturelles de mai à octobre, et aussi en décembre avec les crèches.

La subvention demandée pour l'année 2023 est de 2000€ pour rattraper celle de 2022 non versée.

Les 7578 € de « contributions financières des événements » sont dans les comptes pour la restauration de l'église.

Paul Meierhans indique que cette année 2023 verra la rémunération de nos comptes améliorée par rapport à 2022 où seulement 2297 € de produits financiers nous ont été versés.

Le commissaire aux comptes, Michel Brunet, déclare que la comptabilité est régulière, sincère et fidèle.

Il rappelle que chaque don donne droit à crédit d'impôt de 66%. Ainsi pour 100€ versés il n'en coûte que 33€ au donateur.

Il n'y aura pas d'augmentation des cotisations en 2023.

Pour 2023, la cotisation annuelle reste de 18 € par adhérent et 30 € pour un couple.

Vous pouvez payer votre cotisation et/ou don par virement bancaire au compte suivant :

IBAN : FR76 1130 6000 8448 1361 8453 127 identification bancaire : **AGRIFRPP813**

ou par chèque libellé à l'ordre de l'association **AECM** à envoyer à la responsable de la fonction

Adhésions et Dons :

Sylvie NEYRAT, 25 avenue Alexandre Blanc, 84110 Vaison la Romaine.

Merci également de nous signaler vos changements d'adresse, d'Email ou de numéro de téléphone.

Le rapport financier 2022 est approuvé à l'unanimité.

3 – Projet d'activité 2023

Les procédures administratives pour les travaux de la falaise étant finalisées, ils devraient commencer avant l'été pour une durée de 4 mois.

La participation de l'AECM sera de 25800 €.

Il est prévu de ne pas attendre la fin du chantier sur la falaise pour relancer le dossier de restauration de la toiture. Cela devrait aller assez vite car une étude complète et chiffrée de la réfection de la toiture avait été établie en 2018 par le Cabinet Reppelin lors de la mise en place des vitraux.

Nous espérons le lancement d'un appel d'offres au cours du 2^{ème} semestre 2023 pour un commencement des travaux en 2024.

Nous prévoyons d'augmenter notre participation dans le financement pour permettre de déclencher plus rapidement les études et faciliter le plan de financement.

Vous trouverez ci-joint le programme culturel pour cette année.

Le 26 mai nous accueillerons la classe CHAM avec une école d'Orange avec des élèves handicapés au profit de l'association AOI représentée par Régine Ogier.

Nous pensons aussi renouveler en décembre les animations calendales ; on nous propose de plus en plus de très belles crèches.

Bernard Mondon, rédacteur des Carnets du Ventoux offrira une prestation sur le Planet le 21 juillet accompagné en musique par Delphine Ragonneau.

Dans le guide du Patrimoine en Vaucluse, édité par la Fondation du Patrimoine, l'église est citée en numéro 1 sur 10 monuments remarquables.

Le budget prévisionnel 2023 reste dans la continuité de 2022.

Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité

4 - Election au Conseil d'Administration

Renouvellement de : Marie-Christine Jolly, Gérard Reynaud, Françoise Bellet, Philippe Muro, Nicole Lions et Béatrice Girault.

à l'unanimité.

Renouvellement dans ses fonctions du commissaire aux comptes Michel Brunet : **à l'unanimité.**

5 – Questions diverses

Michel Brunet demande à quoi sont dus les problèmes de fondations de l'église : le Président explique que des fissures ont été découvertes lors des investigations pour établir le cahier des charges concernant les travaux de renforcement de la falaise et qu'il est important de les traiter en même temps que la falaise, ce qui motive l'intervention de la DRAC.

A 18h15 l'Assemblée Générale est clôturée.

Suivi par le traditionnel verre de l'amitié.

Le Président
Patrick Neyrat

La Secrétaire
Nicole Lions

Le Trésorier
Paul Meierhans